



Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT : Sélection d'un Cabinet (Administrateur Indépendant) chargé d'élaborer les rapports ITIE 2017 et 2018

NOM DU PAYS : République Islamique de Mauritanie

NOM DU PROJET : Appui à la mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les Industries Extractives

FINANCEMENT : Banque Mondiale

L'INTITULE DE LA MISSION DU CABINET DE CONSULTANTS

Sélection d'un Cabinet d'expertise comptable et financière (Administrateur Indépendant) chargé d'élaborer le rapport ITIE 2017 et 2018 de la Mauritanie.

Le Comité national ITIE a le plaisir d'annoncer le recrutement d'une firme de Consultants (Administrateur Indépendant) chargé d'élaborer les rapports ITIE portant sur les données des années fiscales 2017 et 2018.

Les services du Cabinet comprendront entre autres, une revue des éléments de cadrage, la réconciliation des données et la production d'un rapport ITIE complet et crédible pour les exercices fiscaux 2017 et 2018, conformément à la Norme ITIE et suivant les étapes ci-dessous :

- L'élaboration et la finalisation de l'analyse du périmètre ITIE et du cadrage validés par le GMP, incluant la définition de la matérialité ;
- La collecte et le rapprochement des données ;
- L'élaboration des projets de rapports ITIE 2017 et 2018 ;
- La production des rapports ITIE définitifs pour 2017 et 2018 ;
- Les fiches détaillées des paiements sous le format FMI.

Le Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (CN-ITIE) invite les Firmes de Consultants qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services pour la mission décrite ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : qualifications générales, expériences et références concernant l'exécution de tâches analogues telles que les rapports de conciliation ITIE, expériences dans des conditions similaires etc. Un score minimum de 70 points est requis à tout soumissionnaire auquel une demande de proposition (DP) sera envoyée.

Les Cabinets ont l'obligation d'informer le Comité national ITIE de toute situation présente ou possible de conflit d'intérêts qui risquerait de les mettre dans l'impossibilité de servir au mieux l'intérêt du Comité national ou qui pourrait raisonnablement être interprétée comme ayant cet effet.

Les firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante :

Le Secrétariat permanent du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (SP-CNITIE) sise à la Zone résidentielle, Ilot D n°25, téléphone (+222) 524 30 84 et 36 31 73 96 du lundi au jeudi de 9h30 à 16h 30 GMT - E-mail : spcnitie@gmail.com

Les firmes doivent soumettre leur offre sous forme de : un (1) original et trois (3) copies. Le tout doit être contenu dans une seule enveloppe avec la mention : « **Manifestation d'intérêt pour la Sélection de l'Administrateur indépendant chargé d'élaborer les rapports ITIE 2017 et 2018** ».

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être adressée à :

Monsieur le Secrétaire permanent de la Commission de Passation de Marchés/ MIDEK sis Rue 23-015, Zone Résidentielle, Ilot D, lot N°13 Ksar Nouakchott-Mauritanie - Tél. (+222) 41 55 74 97 au plus tard **le lundi 10 juin 2019 10h GMT**. La date d'ouverture est prévue **le lundi 10 juin à 10 heures 30 mn GMT**.